

Référence **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
2026-8 **Séance du 7 avril 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	19	19

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 20h30, le Conseil Municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre :
Abstention :

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaël KERNEIS, Yvan BRISHOUAL, Delphine LONGCHAMP, Gwenhael OMNES, Anne GUILLOU, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Marie SANQUER, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Serge POULIQUEN, Anouchka LE ROUX.

Date de la convocation
3/04/2026

Absent(s) ayant donné procuration :

Date d'affichage
8/04/2026

A été nommée secrétaire : Gwenaël KERNEIS

Objet : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVURIC DE DAOULAS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de désigner deux titulaires et un suppléant qui siègeront au comité syndical du SIVURIC de Daoulas.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, désigne :

- ⇒ Titulaires :
 - Stéphanie GORIN
 - Gwenhael OMNES

- ⇒ Suppléant :
 - Marie SANQUER

Pour copie conforme :
En mairie, le 7 avril 2026
Julien POUPON
Maire

Secrétaire de séance